



UFA - LYCEE NATURE & SERVICES – SANNOIS 95

Titre professionnel Ouvrier Paysagiste – RNCP37875

CCP N°1 : entretenir un espace paysager

Certificateur Ministère du Travail (11/07/2023)

OUVRIER DU PAYSAGE

FORMATION CONTINUE

Prérequis :

- Accessible à partir de **18 ans**
- Maîtrise des savoirs de base : (lire, écrire, compter)

Modalités d'accès & délai de sélection :

- Examen du dossier de pré-inscription & Entretien de motivation
- Contact : lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org / 01 34 11 46 60
- Délai de réponse sous 15 jours.

Prochaine session : nous consulter

Objectifs : A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les compétences suivantes :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de petite dimension
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Entretien d'un réseau d'arrosage
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (SST)

DÉBOUCHÉS : Le secteur du paysage offre de réelles perspectives d'embauche et d'évolution aux personnes qui se forment à ses métiers. Il a d'ailleurs la chance de poursuivre son développement malgré la crise, grâce notamment aux valeurs qu'il véhicule dans l'esprit de tous et des bénéfices qu'il apporte à la société en termes de santé, de bien-être, de cadre de vie, de biodiversité et de liens sociaux. Autant de valeurs qui plaisent aussi aux jeunes, et moins jeunes, qui veulent exercer ces métiers passionnants.

L'**ouvrier paysagiste** est un spécialiste de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts. Il prépare les sols, retourne la terre, apporte des engrais, réalise des semis, installe les pelouses, plantes, arbres et arbustes. Il travaille éventuellement sous la direction d'un technicien paysagiste et se conforme aux indications contenues dans les plans fournis par le paysagiste concepteur. Il tond, ramasse les feuilles, effectue la taille et les traitements. Il organise l'apport et l'évacuation de terre, déblaie, gère les systèmes d'arrosage. Une solide constitution physique et une bonne résistance aux conditions climatiques sont nécessaires... sans oublier de bonnes connaissances sur les végétaux, un certain sens de l'esthétique et de l'organisation.

SUITE PARCOURS POSSIBLE

- Par la suite, il est possible de suivre la formation Brevet Professionnel Aménagement Paysager
- A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

DURÉE : 400 heures **de formation**

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation axée sur des situations concrètes et tournée vers le monde du végétal.
- Accompagnement personnalisé par un référent pédagogique et un référent éducatif

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques
- Parc de 17 hectares
- Un réseau de partenaires sur le territoire
- Un accompagnement global de chaque stagiaire : suivi pédagogique et social

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Face à face pédagogique avec interaction, échanges et analyse de la pratique.
- Travaux pratiques sur site
- Sorties pédagogiques
- Effectif maximum de 15 jeunes permettant un suivi individualisé de l'élève
- Un accompagnement personnalisé mis en place pour chaque jeune dans le domaine professionnel, enseignement général
- Soutien en français-langue étrangère
- Accompagnement social
- Outils numériques

Modalités d'évaluations

- Les acquis en cours de formation sont évalués (QCM, pratique)
- 2 jours d'épreuves pour la certification finale

Durée & rythme de la formation

- 12 semaines de formation
- 400 heures de formation / 35 heures par semaine
- Possibilité d'aménagement du rythme de formation : nous consulter

Tarifs : Prise en charge selon statut (France travail, Conseil régional, Entreprise, Agefiph, fonds privés ...)

Nous consulter.

Frais annexes

- Un self est à disposition des apprentis (tarif : nous consulter)
- Frais éventuels de 1^{er} équipement et/ou d'hébergement : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contacter notre référent handicap : Mme Haze : edith.haze@apprentis-auteuil.org
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par le référent handicap

Indicateurs de résultats 2023 :

- Nombre d'inscriptions initiales : 15
- Taux de présentation à l'examen : 80%
- Taux d'obtention du diplôme : 100%
- Taux d'interruption en cours de formation : 20%
- Taux d'insertion (à 6 mois) : 60%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 67%

Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion
- Cours de Français langue étrangère pour les apprenants allophones
- Bénévoles
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Petits effectifs
- Site de 17 hectares verdoyant et serres de production

Contacts :

Tél : 01 34 11 43 52 (M. LEVASSEUR, responsable UFA) / **e-mail :** vincent.levasseur@apprentis-auteuil.org